



Résolution

« Pour un appui renforcé aux populations réfugiées »

Réunie à Tunis en octobre 2015, l'Assemblée générale de l'Association Internationale des Maires Francophones avait adopté une Charte pour construire des villes inclusives, soulignant l'impératif d'accueillir les réfugiés victimes des conflits et des fanatismes tout en refusant le racisme, la xénophobie et les replis identitaires.

Alors que la situation sécuritaire dans de nombreux pays d'Afrique occidentale et centrale s'est dégradée, les Maires francophones, réunis à Phnom Penh le 4 décembre 2019, réaffirment leur soutien à l'égard des villes qui accueillent des populations réfugiées ou déplacées en raison de l'insécurité quotidienne provoquée par le terrorisme.

Pour marquer leur solidarité, ils s'engagent à soutenir ces villes refuge, selon les capacités de l'AIMF, et se rangent à leurs côtés pour identifier des projets qui permettront d'améliorer les conditions d'accueil et de vie de ces populations.